

Pourquoi ?

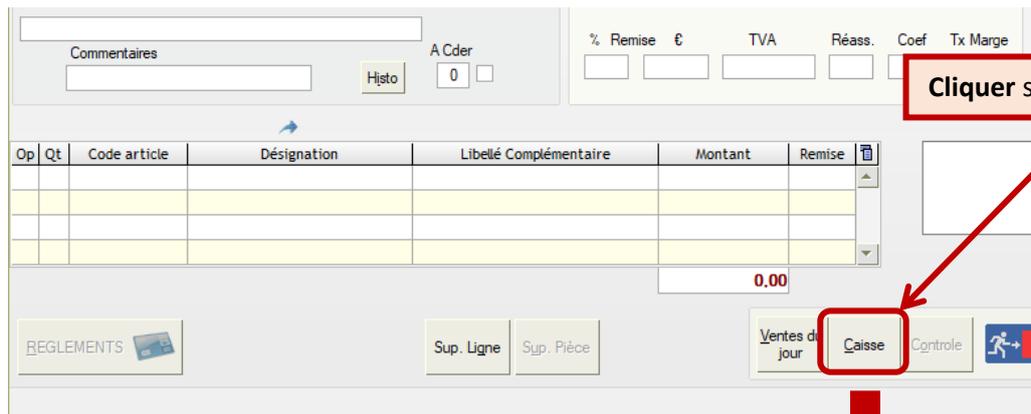
Vous avez saisi une vente avec un mode de règlement erroné.

Vous ne pourrez enregistrer votre correction que sur une journée de ventes non clôturée.

Comment ?

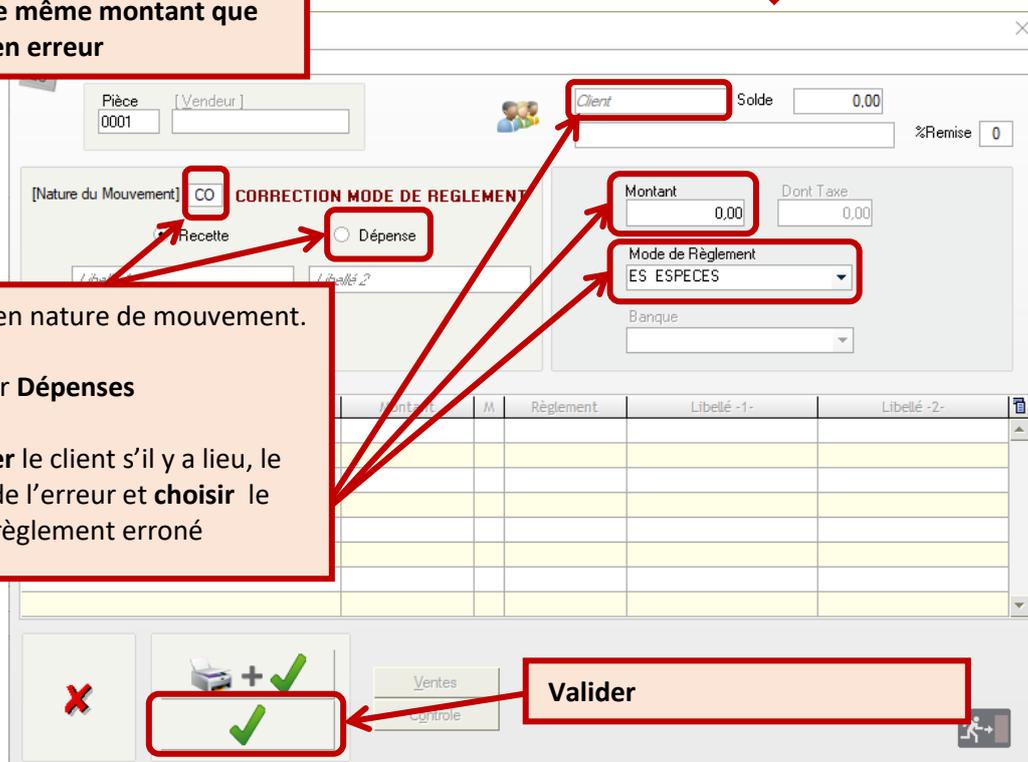


Accéder au module de Ventes  et renseigner la date du jour.



Cliquer sur Caisse

Débiter le même montant que la saisie en erreur



Saisir CO en nature de mouvement.

Cliquer sur Dépenses

Renseigner le client s'il y a lieu, le montant de l'erreur et choisir le mode de règlement erroné

Valider

Ensuite ...

Dans un second temps, Créditer du même montant que la saisie en erreur avec le bon type de règlement

Saisir CO en nature de mouvement.

Cliquer sur **Recette**

Renseigner le client s'il y a lieu, le montant **CORRECT** et **choisir** le mode de règlement **CORRECT**

M	Règlement	Libellé -1-	Libellé -2-

Valider